

Lundi 3 avril 2023



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 35
ET AVIS

CINQUIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. GERRARD

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur les réserves écologiques (corridors écologiques)/The Ecological Reserves Amendment Act (Ecological Corridors)*

M. MALOWAY

(N° 220) — *Loi sur la protection des droits des acheteurs de véhicules automobiles neufs/The New Motor Vehicle Buyers' Rights Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. ALTOMARE

M. GERRARD

M^{me} LATHLIN

M. MALOWAY

M^{me} MARCELINO

M. REDHEAD

M. SANDHU

M^{me} SMITH (Point Douglas)

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(94 heures 7 minutes)
(enceinte — Conseil exécutif)
(salle 254 — Santé)
(salle 255 — Éducation et Apprentissage de la petite enfance)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* CULLEN

(N° 14) — *Loi d'exécution du budget de 2023 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2023*
(M. SALA — 29 minutes)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*
(Période des questions — 15 minutes)

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*
(M. WIEBE — 28 minutes)

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 9) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act*
(U. ASAGWARA — 20 minutes)

M. le *ministre* EWASKO

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)*

(M. BUSHIE — 28 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur le temps réglementaire/The Official Time Amendment Act*

M. le *ministre* NESBITT

(N° 8) — *Loi sur la sécurité et l'entretien des sentiers pour véhicules à caractère non routier/The Off-Road Trails Safety and Maintenance Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* CULLEN

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (abrogation de la taxe de responsabilité sociale)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Social Responsibility Fee Repealed)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 11) — *Loi de 2023 visant la réduction du fardeau administratif et l'amélioration des services/The Reducing Red Tape and Improving Services Act, 2023*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 12) — *Loi corrective de 2023/The Minor Amendments and Corrections Act, 2023*

M. le *ministre* NESBITT

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc du Roi/The Court of King's Bench Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel/The Domestic Violence and Stalking Amendment Act*

M^{me} la ministre GORDON

(N^o 17) — *Loi n^o 2 modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act (2)*

M. le ministre GOERTZEN

(N^o 18) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la Cité législative/The Legislative Security Amendment Act*

M. le ministre GOERTZEN

(N^o 19) — *Loi modifiant la Loi sur les infractions provinciales/The Provincial Offences Amendment Act*

M. le ministre GOERTZEN

(N^o 20) — *Loi modifiant la Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres/The Conflict of Interest (Members and Ministers) Amendment Act*

M. le ministre PIWNIUK

(N^o 21) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

M. le ministre PIWNIUK

(N^o 22) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*

M^{me} la ministre SQUIRES

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*

M. le ministre NESBITT

(N^o 24) — *Loi modifiant la Loi sur les incendies échappés/The Wildfires Amendment Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre REYES

(N^o 25) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (pompiers affectés aux incendies échappés)/The Workers Compensation Amendment Act (Wildfire Firefighters)*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre GOERTZEN

(N^o 26) — *Loi modifiant la Loi sur les délais de prescription et la Loi sur les officiers publics/The Limitations Amendment and Public Officers Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act*

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 28) — *Loi modifiant certaines lois concernant les administrations locales/The Local Government Statutes Amendment Act*

M. le *ministre* TEITSMA

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur les baux viagers/The Life Leases Amendment Act*

M. le *ministre* SMITH (Lagimodière)

(N° 30) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (2)*

M. le *ministre* JOHNSON

(N° 31) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act (2)*

M^{me} la *ministre* SQUIRES

(N° 32) — *Loi concernant les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone et modifications connexes)/An Act respecting Child and Family Services (Indigenous Jurisdiction and Related Amendments)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la *ministre* MORLEY-LECOMTE

(N° 33) — *Loi sur les services de traitement des dépendances/The Addiction Services Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le *ministre* GOERTZEN

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur les services de police/The Police Services Amendment Act*

M. le *ministre* REYES

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées/The Fair Registration Practices in Regulated Professions Amendment Act*

M. le *ministre* TEITSMA

(N° 38) — *Loi modifiant la Loi sur le privilège du constructeur (paiement rapide)/The Builders' Liens Amendment Act (Prompt Payment)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN JEUDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. REDHEAD — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à rétablir la clinique de soins de podologie de Thompson

8. Attendu :

que, depuis son arrivée au pouvoir en 2016, le gouvernement provincial a fait des coupes budgétaires qui ont privé l'Office régional de la santé du Nord de millions de dollars;

que ces coupes budgétaires ont provoqué la fermeture de services tels que la clinique de soins de podologie de Thompson, ce qui a forcé les résidents de Thompson et des collectivités voisines à voyager sur de longues distances pour bénéficier de soins de podologie;

que forcer les résidents à voyager pour bénéficier de soins de podologie peut constituer un fardeau financier et va directement à l'encontre des promesses faites par le gouvernement provincial de fournir des soins plus proches du domicile;

que bien que le gouvernement ait annoncé que la fermeture de la clinique de soins de podologie de Thompson en 2019 serait temporaire, il n'a pris aucune mesure à ce jour pour rétablir ces services;

que le gouvernement provincial n'a montré aucune intention de rouvrir la clinique de soins de podologie, et ce, même si plus de 2 400 résidents de Thompson et des collectivités voisines ont réclamé sa réouverture;

que le gouvernement provincial n'a pas su proposer des soins de rechange adéquats aux aînés et aux diabétiques du nord du Manitoba à la suite de la fermeture de la clinique;

que le manque de soins de podologie préventifs peut avoir pour conséquence des amputations coûteuses qui affectent gravement la vie des patients;

que les coupes budgétaires visant les services de soins de podologie de Thompson touchent les aînés et les diabétiques de façon disproportionnée, en particulier les moins nantis;

que les coupes budgétaires du gouvernement visant les soins de podologie et les autres services de soins essentiels sont malavisées et ont eu pour conséquence d'augmenter le stress et la douleur des Manitobains du Nord,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à cesser de sabrer les services de soins de santé dans le nord du Manitoba et à rétablir les services de soins de podologie à Thompson.